Image not found or type unknown

Cdd avec une évolution sur un cdi

Par **leozoe**, le **22/11/2009** à **12:20**

Bonjour,
Je suis actuellment en CDI.
Je dois signer au mois de février un CDD de 3 mois renouvelable avec évolution sur un CDI au bout de 6 mois ci tous ce passe bien. Ma question est ci au bout de trois mois l'entreprise ne me garde pas sachant que j'ai toujours travaillé et cela depuis 30 ans j'aurais le droit à mes ACCEDIC.
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés